



**Séance  
extraordinaire  
16 décembre 2015**

**À la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 16 décembre 2015 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :**

Étaient présents :

Mme Silvia Barkany, commissaire parent (primaire)  
M. Gilles Chagnon, commissaire  
M. Gilbert Couture, commissaire  
M. Mario Crevier, commissaire  
M. Réjean Desjardins, commissaire  
M. Alain Gauthier, commissaire  
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)  
Mme Christiane Gourde, commissaire  
Mme Johanne Légaré, présidente du Conseil  
Mme Francine Lorange, commissaire  
M. André Maurice, commissaire parent (secondaire)  
Mme Marthe Nault, commissaire  
M. Marcel Pépin, commissaire  
Mme Caroline Sauvé, commissaire (20 h 30)  
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information  
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint  
M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport  
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications  
M. Charles Millar, coordonnateur au Service des communications  
M. Luc Pelchat, directeur du Service des ressources matérielles  
Mme Catherine Dubuc, directrice, École 033

Était absente :

Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir vérifié le quorum, la présidente procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.C.-15-16-057** Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**C.C.-15-16-058** Madame Francine Lorange propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal du 11 novembre 2015 et de l'adopter tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

## **MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO, salue la présence de Madame Catherine Dubuc, directrice de l'École 033.

Elle fait mention des décès et offre ses plus sincères condoléances à :

- Madame Josée Lesage, agente d'administration à l'École secondaire Mont-Bleu, pour le décès de sa sœur, Madame Monique Lesage, décédée le 26 novembre 2015, à l'âge de 56 ans.
- Madame Claire Lacelle, éducatrice au service de garde de l'École des Deux-Ruisseaux, pour le décès de sa mère, Madame Marie Lacelle, décédée le 27 novembre 2015, à l'âge de 82 ans.

## **REPRÉSENTATION AUX ÉVÈNEMENTS**

16 novembre 2015	Séance d'information publique en lien avec les changements proposés aux bassins de certaines écoles secondaires
19 novembre 2015	Séance d'information publique en lien avec les changements proposés aux bassins de certaines écoles primaires
20 novembre 2015	Marche pour les enfants à l'École Saint-Paul (Journée nationale des enfants)
20 novembre 2015	Commission permanente sur les ressources humaines (FCSQ, Québec)
27 novembre 2015	Défilé du Père Noël dans le secteur Aylmer, avec les commissaires Caroline Sauvé, Gilles Chagnon et Marcel Pépin, ainsi que Jean-Claude Bouchard (directeur général) et Marcel Lalonde (directeur général adjoint)
3 décembre 2015	Rencontre d'information publique pour les changements des bassins des écoles primaires du secteur du Plateau (ajout de trois rues)
4 décembre 2015	Hommage au personnel retraité de la CSPO à l'École secondaire de l'Île (Mario Crevier)
4 décembre 2015	Conseil général (FCSQ) – Québec
7 décembre 2015	Rencontre du conseil d'administration de Loisir Sport Outaouais
8 décembre 2015	Table des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires francophones de l'Outaouais (suivi de la conférence de presse du CCSO)
10 décembre 2015	Rencontre extraordinaire des présidents / directeurs généraux, suivie du conseil général – FCSQ, Québec
13 décembre 2015	Déjeuner du maire de Gatineau en compagnie des commissaires Gilles Chagnon, Marcel Pépin, Gilbert Couture et Marthe Nault, ainsi que le conseiller municipal Jocelyn Blondin
15 décembre 2015	Remise des présents aux élèves gagnants (Éliane Lech et Evan Vian) du concours de la carte de Noël, à l'École des Trois-Portages

## **INSCRIRE À VOTRE AGENDA**

18-22 janvier 2016 Semaine de la science et de la technologie à la CSPO  
3 février 2016 Forum des élèves jeunes  
24 février 2016 Forum des élèves adultes

**Fondation :** La campagne de financement est en cours et a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2016. Le souper-bénéfice annuel aura lieu le 14 avril 2016.

## **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

Pas d'intervention du public.

**Adoption – Modification  
au vocable et à l'acte  
d'établissement – École  
033**

## **ADOPTION – MODIFICATION AU VOCABLE ET À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE 033**

Considérant le concours organisé par l'École 033 auprès des élèves, des parents et du personnel;

Considérant l'avis favorable émis par la Commission de toponymie;

Considérant que la Commission scolaire peut modifier l'acte d'établissement d'une école conformément à l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la résolution 1516-11 du conseil d'établissement de l'École 033;

Considérant que le comité de parents de la Commission scolaire a été consulté le 17 novembre 2015;

**C.C.-15-16-059** Monsieur Gilles Chagnon propose d'adopter le vocable «École des Cavaliers» pour identifier l'École 033 et de modifier l'acte d'établissement en conséquence.

**Adoptée à la majorité**

**Adhésion au mandat du  
Centre collégial de  
services regroupés  
(CCSR) relatif à  
l'acquisition  
d'ordinateurs et de  
moniteurs neufs**

## **ADHÉSION AU MANDAT DU CENTRE COLLÉGIAL DE SERVICES REGROUPÉS (CCSR) RELATIF À L'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET DE MONITEURS NEUFS**

Considérant les besoins anticipés en matière d'ordinateurs conventionnels ainsi que d'ordinateurs portables et d'écrans entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2019 représentent une somme moyenne approximative de 615 000\$ annuellement;

Considérant que tous les besoins de la Commission scolaire sont pris en compte, incluant ceux en lien avec la mesure 30810 (ordinateurs portables pour l'adaptation scolaire), les agrandissements et les constructions d'école;

Considérant l'appel d'offres SAR130-2016, d'une durée initiale de 12 mois avec possibilité de reconduction automatique pouvant aller jusqu'à un maximum de 36 mois, lancé par le Centre collégial de services

regroupés (CCSR) dont le dévoilement des résultats est prévu vers le 1<sup>er</sup> mars 2016;

Considérant l'obligation imposée à la Commission scolaire de joindre un regroupement d'achat en application de mesures du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR);

Considérant la *Politique d'achat (70-10-20)* de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**C.C.-15-16-060** Monsieur Alain Gauthier propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat d'achat du CCSR relatif à l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs, pour un engagement annuel de 615 000\$, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire, les documents relatifs à cette adhésion.

**Adoptée à l'unanimité**

**Adoption –  
Modifications aux  
bassins des effectifs  
scolaires – École  
secondaire de l'Île et  
École secondaire Mont-  
Bleu**

**ADOPTION – MODIFICATIONS AUX BASSINS DES EFFECTIFS  
SCOLAIRES – ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE ET ÉCOLE  
SECONDAIRE MONT-BLEU**

Considérant la résolution C.C.-15-16-035;

Considérant l'augmentation de la clientèle au secondaire;

Considérant que le bassin de clientèle actuel de l'École secondaire de l'Île ne réussit pas à générer un nombre suffisant d'élèves du Programme régulier pour offrir toute la gamme des choix de cours prescrits par le Régime pédagogique et les programmes d'études;

Considérant le transfert du Programme Sport-études et Art-études de l'École secondaire de l'Île vers l'École secondaire Mont-Bleu;

Considérant les consultations faites auprès du comité de parents, du comité consultatif de gestion (CCG);

Considérant les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu;

Considérant la soirée d'information publique tenue le 16 novembre 2015;

Considérant que le transport des élèves peut être accordé sans coût additionnel;

Considérant la recommandation des membres du comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.C.-15-16-061** Monsieur Gilbert Couture propose de déplacer tous les élèves du Programme régulier fréquentant l'École secondaire Mont-Bleu qui habitent dans le bassin des effectifs scolaires de l'École du Plateau et dans le bassin des effectifs scolaires de l'École Saint-Jean-Bosco (partie à l'ouest du boulevard Saint-Raymond) vers l'École secondaire de l'Île avec les exceptions suivantes :

- Les élèves du programme d'éducation internationale demeurent à l'École secondaire de l'Île.
- Les élèves du Programme Sport-études et Art-études fréquentent l'École secondaire Mont-Bleu conformément à la résolution C.C.-14-15-196 adoptée par le Conseil le 17 juin 2015.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire au Sport-études et Art-études en 2015-2016 peuvent terminer leur programme à l'École secondaire de l'Île, conformément à ladite résolution, si le nombre le justifie et si les associations le permettent.
- Les élèves du parcours axé sur l'emploi (formation préparatoire au travail) continuent à fréquenter l'École secondaire Mont-Bleu, ce programme n'étant pas offert à l'École secondaire de l'Île.
- Les élèves qui sont présentement à l'École secondaire Mont-Bleu dans les classes d'adaptation scolaire (Voie de l'engagement et mesures d'aide – sports ou arts) peuvent terminer leur parcours secondaire à cette école.
- Le parcours axé sur l'emploi (formation aux métiers semi-spécialisés) sera offert à l'École secondaire de l'Île et à l'École secondaire Mont-Bleu. Les élèves de ce programme demeureront dans leur bassin respectif.
- Les élèves des classes spécialisées demeurent dans leur école respective.
- Les classes d'accueil sont maintenues à l'École secondaire de l'Île.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire régulier de l'École secondaire Mont-Bleu en 2015-2016 peuvent terminer leur parcours scolaire à cette école.
- Les élèves de la concentration « Arts de la scène » ainsi que de la concentration « Art et Multimédia » peuvent terminer leur parcours jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Mont-Bleu.
- Les élèves qui sont présentement hors secteur doivent faire de nouveau une demande de changement d'école annuellement conformément à la *Politique des critères de répartition des élèves au primaire et au secondaire (20-11-20)*.
- L'École secondaire de l'Île aménagera de nouvelles offres de service dès 2016-2017.
- Une transition harmonieuse des élèves HDAA et des élèves à risque doit être mise en place à l'École secondaire de l'Île.

Les écoles primaires des écoles secondaires seront :

### **École secondaire Mont-Bleu**

École du Grand-Boisé à l'extérieur du bassin de l'École secondaire des Lacs, École du Dôme, École Côte-du-Nord, École Saint-Paul, École

internationale du Mont-Bleu, École du Parc-de-la-Montagne, École des Deux-Ruisseaux, École de l'Amérique-Française à l'extérieur du bassin de l'École secondaire Grande-Rivière, École du Marais à l'extérieur du bassin de l'École secondaire Grande-Rivière;

### **École secondaire de l'Île**

École du Lac-des-Fées, École Saint-Jean-Bosco, École Jean-de-Brébeuf, École Notre-Dame, École Saint-Rédempteur, École du Plateau.

**Pour** : 9

**Contre** : 0

**Abstention** : 2

**Adoptée à l'unanimité**

**Adoption –  
Modifications aux  
bassins des effectifs  
scolaires – École des  
Deux-Ruisseaux et  
École de l'Amérique-  
Française**

### **ADOPTION – MODIFICATIONS AUX BASSINS DES EFFECTIFS SCOLAIRES – ÉCOLE DES DEUX-RUISSEAUX ET ÉCOLE DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE**

Considérant la résolution CC-15-16-036;

Considérant l'augmentation de la clientèle scolaire au primaire particulièrement dans le secteur urbain centre;

Considérant l'agrandissement de l'École des Deux-Ruisseaux;

Considérant les consultations faites auprès du comité de parents, du comité consultatif de gestion (CCG);

Considérant les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École de l'Amérique-Française;

Considérant les informations recueillies lors des soirées d'information publiques du 19 novembre et du 3 décembre 2015;

Considérant la recommandation des membres du comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.C.-15-16-062** Monsieur Gilbert Couture propose

- que le nouveau bassin des effectifs scolaires de l'École des Deux-Ruisseaux comprenne son bassin en 2015-2016, ainsi que la rue de la Nova, la rue du Zodiaque, la rue de Ganymède, la rue d'Andromède jusqu'au numéro civique 231, la rue de Londres, la rue de Naples et l'impasse de Vérone ;
- de retirer la rue de la Nova, la rue du Zodiaque, la rue de Ganymède à l'ouest du boulevard de l'Europe, la rue d'Andromède jusqu'au numéro civique 231, la rue de Londres, la rue de Naples et l'impasse de Vérone du bassin actuel des effectifs scolaires 2015-2016 de l'École de l'Amérique-Française;
- de transférer tous les élèves qui habitent lesdites rues vers l'École des Deux-Ruisseaux;

- d'exclure du déplacement les élèves qui ont déjà fréquenté au moins trois écoles dans leur parcours scolaire au primaire, tous niveaux et toutes raisons confondus;
- d'inclure au dossier de tous les élèves transférés, qui en seront, à la suite de cette modification de bassin des effectifs scolaires, à leur 3<sup>e</sup> école de fréquentation, une mention qui fera en sorte qu'ils ne pourront plus être mis en surplus jusqu'à la fin de leur parcours scolaire au primaire sauf si l'enfant déménage hors du bassin;
- de laisser les élèves de 1<sup>ère</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle en 2015-2016 terminer leur parcours scolaire à leur école actuelle s'il y a de la place.  
-
- Une transition harmonieuse des élèves HDAA et des élèves à risque doit être mise en place à l'École des Deux-Ruisseaux.

**Adoptée à l'unanimité**

**Cession d'un terrain  
par la municipalité de  
Pontiac pour  
l'agrandissement de  
l'École de la Vallée-des-  
Voyageurs – Immeuble  
Notre-Dame-de-la-Joie**

**CESSION D'UN TERRAIN PAR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC  
POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-  
VOYAGEURS – IMMEUBLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE**

Considérant le projet d'agrandissement de l'École de la Vallée-des-Voyageurs, Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie;

Considérant la demande que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) a adressée à la municipalité de Pontiac pour la cession d'une parcelle de terrain afin de permettre ces travaux;

Considérant que ladite municipalité est disposée à céder le terrain adjacent à l'école (lot 2 683 069 au cadastre du Québec);

Considérant que la CSPO et la municipalité ont convenu d'une entente sur le partage des aménagements appartenant à la Commission scolaire dans le passé et ce, au bénéfice de l'ensemble de la population;

**C.C.-15-16-063** Monsieur Réjean Desjardins propose

- que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents légaux requis afin de procéder au transfert du droit de propriété du terrain portant le numéro de lot 2 683 069 au cadastre du Québec entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la municipalité de Pontiac;
- que tous les frais encourus pour la préparation de ces documents soient à la charge de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;
- que le directeur général soit autorisé à entamer des négociations avec la municipalité afin de convenir d'une nouvelle entente pour le partage des aménagements (gymnases et cours d'école) de la Commission scolaire situés sur le territoire de la municipalité de Pontiac.

**Adoptée à l'unanimité**

## **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **NOUVELLES MINISTÉRIELLES**

- Le 4 décembre, le ministre de l'EESR a déposé le Projet de loi 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décisions et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.
- Le 8 décembre, les présidents des commissions scolaires de l'Outaouais ont tenu une conférence de presse en réaction au Projet de loi 86.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de gestion des infrastructures scolaires, les commissions scolaires devront se doter d'un plan assurant que l'inspection de leurs infrastructures sera réalisée au minimum tous les cinq ans.

### **NOUVELLES ADMINISTRATIVES**

- D'ici le 31 décembre 2015, 3650 réfugiés syriens devraient arriver au Québec, dont 2900 parrainés et 750 pris en charge par l'État. Pour la même période, Gatineau devrait recevoir 30 réfugiés parrainés et 70 réfugiés pris en charge par l'État, dont 30 à 40 enfants d'âge scolaire et 30 adultes en francisation.
- Du 10 août au 27 novembre 2015, 4796 des 8045 parents inscrits au portail de la CSPO y ont accédé.

### **REPRÉSENTATIONS**

12 novembre 2015	Rencontre des résidents de La Pêche à l'École secondaire des Lacs en lien avec la demande d'ajout d'une nouvelle école primaire
13 novembre 2015	Rencontre sociale avec le personnel professionnel de la CSPO dans le cadre de la semaine nationale du personnel professionnel
19 novembre 2015	Séance d'information publique en lien avec les changements proposés aux bassins de certaines écoles secondaires.
2 novembre 2015	Séance d'information publique en lien avec les changements proposés aux bassins de certaines écoles primaires
27 novembre 2015	Marche pour les enfants à l'École Saint-Paul
1 <sup>er</sup> décembre 2015	Souper du Club des grands amis de Forces Avenir au secondaire au Hilton du Lac Leamy
3 décembre 2015	Soirée d'information publique pour les changements des bassins des écoles primaires du secteur du Plateau
4 décembre 2015	Soirée hommage au personnel retraité de la CSPO à l'École secondaire de l'Île



8 décembre 2015 Table des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires francophones de l'Outaouais

### **NOUVEAUX SUJETS**

Dépôt d'une lettre de résidents de la municipalité de La Pêche par Monsieur Réjean Desjardins, commissaire.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-15-16-064** Madame Johanne Légaré propose que la séance soit levée.

Il est 20 heures 31 minutes.

La présidente

Le secrétaire général

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis de la dernière séance
4. Message de la présidente
5. Période d'intervention du public
6. DOSSIERS
  - 6.1 Adoption – Modification au vocable et à l'acte d'établissement – École 033
  - 6.2 Adhésion au mandat du Centre collégial de services regroupés (CCSR) relatif à l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs
  - 6.3 Adoption – Modification aux bassins des effectifs scolaires – École secondaire de l'Île et École secondaire Mont-Bleu
  - 6.4 Adoption – Modifications au bassins des effectifs scolaires – École des Deux-Ruisseaux et École de l'Amérique-Française
  - 6.5 Cession d'un terrain par la municipalité du Pontiac pour l'agrandissement de l'École de la Vallée-des-Voyageurs – Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie
7. Comités du Conseil
8. Rapport du directeur général
9. Nouveaux sujets
10. Correspondance et dépôt des documents
11. Levée de la séance